

## Des panneaux solaires qui carburgeront aux dons

**Énergie durable** La Ville de Renens lance un crowdfunding pour équiper le toit d'un EMS. Pourtant, d'autres installations reposent sur des prêts rémunérés, comme à Malley.



Par Chloé Banerjee-Din

Renens apporte sa contribution à la transition énergétique avec un projet peu commun. Dès le 9 septembre prochain, la Ville lance une campagne de crowdfunding sur le site wemakeit.com afin d'équiper en panneaux solaires le toit de l'EMS de la Fondation les Baumettes. L'appel aux dons vise une somme de 78'500 francs, qui doit couvrir l'achat et la pose de l'installation. À terme, celle-ci doit permettre d'alimenter en électricité l'équivalent de 9 ménages de 4 personnes. Quant aux contributeurs, s'ils ne doivent pas toucher d'intérêts, ils seront informés sur l'évolution du projet et pourront participer à diverses activités, comme des conférences.

PUBLICITÉ

### Articles en relation

#### Le crowdfunding doit faire de Renens une ville solaire

**Durabilité** La Commune va créer une bourse participative pour installer des panneaux solaires sur des bâtiments essentiellement privés. [Plus...](#)

Par Chloé Banerjee-Din 07.02.2018

#### Renens mise sur le solaire en mode participatif

**Energie verte** Une bourse solaire communale doit voir le jour sous la forme d'une société coopérative. Le but est de coloniser les toits de grande surface. [Plus...](#)

Par Chloé Banerjee-Din 18.07.2016

Rejouer la vidéo

En savoir plus

## Un intérêt de 2% à Malley

L'initiative de Renens tranche avec au moins un autre projet similaire dans la région. Début 2019, une campagne de financement participatif a été lancée afin d'équiper le toit du Centre sportif de Malley avec quelque 2000 panneaux solaires, une installation bien plus grande, capable d'alimenter l'équivalent de 300 ménages. Le projet était porté par SI-REN SA, une société détenue par la Ville de Lausanne pour développer la production d'énergies renouvelables. À la différence du concept renanais, il s'agissait d'un appel, non pas aux dons, mais aux prêts, avec un intérêt annuel de 2% sur 3 ans. La levée de fonds a été un succès: 150'000 francs ont été récoltés en cinq jours pour financer en partie le projet.

Pourquoi un tel modèle n'a-t-il pas pu être mis en place à Renens? «La Ville de Renens n'est pas en charge de la commercialisation de l'électricité sur son territoire, contrairement à d'autres Communes possédant des Services industriels. Dans leur cas, les volumes d'électricité vendus à l'échelle du territoire permettent d'offrir des intérêts, explique Caroline Tacchini, spécialiste en énergies à la Commune de Renens. Dans le cas de Renens, l'installation sur le toit des Baumettes doit être autosuffisante.» Elle relève aussi qu'il n'est pas question de vendre le courant produit à l'EMS à un prix plus élevé que celui qu'il paie actuellement.

---

### *«En principe, financer des installations photovoltaïques est rentable»*

---

Pour Richard Mesple, directeur de SI-REN SA, s'il est impossible de juger du projet de Renens sans en connaître les détails, il reste que financer des installations photovoltaïques est en principe rentable. «L'initiative est à saluer, mais on peut tout de même s'étonner qu'ils aient exclu l'idée du prêteur citoyen et du tiers investisseur.» Selon lui, plusieurs paramètres entrent en ligne de compte dans la viabilité d'un projet, notamment le coût de l'installation, qui peut faire varier le prix de revient du simple au double. Il relève toutefois que dans le cas de la centrale solaire de Malley, le courant n'est pas destiné à être injecté dans le réseau lausannois, mais sera entièrement consommé par le centre sportif.

En cas de succès de la campagne de crowdfunding, la Ville de Renens renouvellera l'opération avec l'objectif d'équiper un toit par an, toujours privé, sur le territoire communal. La Commune a disposé d'un budget de 57'000 francs pour financer sa communication autour du projet, ainsi que des études juridiques et techniques. La Confédération lui a alloué une subvention de 23'000 francs. Ces investissements n'auront toutefois pas besoin d'être renouvelés pour les prochaines campagnes de levée de fonds.

Créé: 04.09.2019, 18h00

PUBLICITÉ